

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 20 (1882)
Heft: 51

Artikel: L'exposition nationale suisse : Zurich, 1883
Autor: F. Chd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50
étranger : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c
Pour l'étranger, 20 cent.

L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE Zurich, 1883.

Depuis l'Exposition de Berne, en 1867, la Suisse, à part les Expositions internationales à l'étranger, n'a pas eu l'occasion de faire voir le grand pas qu'elle a fait dans toutes les branches du travail. Zurich, la ville du progrès et de l'industrie, a pris la courageuse initiative d'une grande Exposition, auprès de laquelle la précédente n'était que peu de chose. Aussi l'entreprise lui réussit-elle pleinement; ses appels ont été entendus et la lutte est engagée entre les vingt-deux cantons de la Confédération. Cette lutte pacifique resserrera, mieux que toute autre fête, les liens qui nous unissent, et la joûte à laquelle nous allons assister sera pour le plus grand bien de notre chère patrie.

Zurich marche; rien ne l'arrête dans son développement; elle ne manque pas une occasion de s'agrandir et d'attirer chez elle de nombreux étrangers. Quand il s'est agi d'une Exposition, on a naturellement discuté les emplacements (moins cependant que pour notre palais de justice, car elle n'aurait pas lieu l'année prochaine, mais peut-être dans dix ans), et l'on s'est arrêté à celui qui présentera le plus d'agrément et qui prétera le plus facilement, par sa végétation, à une décoration splendide et à un arrangement agréable à tous égards. Sa proximité de la gare, sera aussi très avantageuse.

L'emplacement principal de l'Exposition est situé sur une presqu'île ayant la forme d'un triangle isocèle dont la base est limitée par la gare, et les deux autres côtés par la Limmat et la Sihl, cette dernière venant s'y jeter là. Tandis que l'autre rive de la Limmat est le rendez-vous de presque toute l'activité zuricoise, qu'on entend au loin le bruit des marteaux forgeant le fer et qu'on voit les grandes roues hydrauliques actionnant des milliers de machines, celle-ci présente un contraste charmant par son air de repos et sa verdure; d'un côté la poésie, de l'autre le matérialisme. De grands arbres séculaires ombragent les nombreux pavillons de l'Exposition, qui deviendra ainsi le plus animé de tous les parcs.

Esquissons à grands traits l'arrangement général, puis nous reviendrons, si possible, sur les détails.

L'Exposition est divisée en trois parties principales, par le fait de l'emplacement choisi. La première comprend la presqu'île de la Platzpromenade avec le *palais de l'industrie* et toutes les annexes; la seconde, de l'autre côté de la Sihl, avec la *Halle*

aux *Machines*, reliée à la première par trois ponts.

La troisième partie est placée en ville, sur le quai, à côté de la Tonhalle; elle est affectée aux groupes 37 et 38 de l'art ancien et de l'art moderne.

Le palais de l'industrie est un grand bâtiment rectangulaire, placé parallèlement à la gare. Il a deux entrées décorées avec beaucoup de goût, flanquées de deux pavillons, le tout orné de peintures, rappelant un peu le style employé jadis dans la Suisse centrale. Les constructions de l'Exposition sont en général en bois. Ce bâtiment, d'environ 10,000 mètres de superficie, a une longueur de 170 m sur 60 environ, avec nef centrale, bas côtés et deux nefs latérales. Deux grandes galeries demi-circulaires partiront de la façade principale et aboutiront, l'une au pavillon des *Hôtels*, l'autre au Grand Restaurant.

Le palais contiendra une quarantaine de groupes divers. Vers l'entrée, tout ce qui tient à l'habillement; la mode y régnera en maîtresse, avec tous ses accessoires; puis les matières premières et fabrication des tissus en général, la soie et le coton.

La nef latérale de gauche sera occupée par l'industrie de la paille, la quincaillerie, la mercerie, les instruments de musique, etc. La nef latérale de droite est consacrée à la filature en général, la laine et la cartographie.

La partie centrale ou transept, sur lequel donne la seconde porte, sera occupée par l'horlogerie, la bijouterie, la sculpture sur bois et l'électricité. Cette partie sera très brillante et très intéressante. De l'autre côté du transept, on verra les meubles, ustensiles, la photographie et ses appareils, l'imprimerie, le papier et tout ce qui se rattache à ces branches; puis, dans la partie la plus reculée, tout ce qui tient à l'instruction et à la science dans son ensemble.

Le reste de la presqu'île sera occupé par une quarantaine d'annexes, kiosques, devises, et un magnifique aquarium, l'attraction de l'endroit. Cette construction subsistera probablement après l'Exposition.

Puis les expositions horticoles, qui feront de cette belle promenade un jardin à l'aspect féerique, où flottera le drapeau fédéral au-dessus des drapeaux des vingt-deux cantons, tout ne sera que fleurs, mât vénitiens, écussons, jolis pavillons ensevelis dans la verdure, statues, bancs rustiques. Tous les agréments s'y trouveront réunis; en un mot, ce sera enchanteur.

De l'autre côté de la Sihl, que l'on traversera sur trois beaux ponts, régnera par contre une grande

activité; là, dans la grande halle aux machines, composée de deux grands corps de bâtiments, joints à angle droit et reliés entre eux par une belle rotonde centrale avec coupole et belvédère, se trouveront les machines, presque toutes actionnées par la force hydraulique de la Sihl. Les ouvriers et les ouvrières y fabriqueront et travailleront pendant l'Exposition; tout y sera en mouvement.

Les groupes restants occuperont une grande galerie, qui court le long de ces deux halles. Dans la grande construction à coupole, se trouvera l'art militaire et ses engins meurtriers; à gauche et à droite, la métallurgie. C'est là que M. Krupp reconnaîtra quelques uns de ses enfants et se sentira chez lui, s'il nous fait l'honneur de nous visiter.

Dans les mêmes galeries, on admirera l'art de l'ingénieur, poussé si loin en Suisse, et la construction en général. Près de là, une annexe contiendra tout ce qui touche à l'art de Vatel et à ce qui lui était nécessaire; puis, comme complément obligé, le groupe de l'hygiène et du sauvetage, et enfin l'agriculture.

Après avoir visité les deux premières parties, il nous restera la troisième, qui sera la plus intéressante et reposera l'esprit; c'est la charmante construction de style classique grec, située sur le quai: le temple de l'art historique et de l'art moderne en un mot. On comprend que les Zuricois aient placé si loin cette charmante construction; ils ont voulu éviter l'inconvénient de la proximité de la gare, afin que leurs confédérés ne reprennent pas trop vite le train sans visiter leur ville, maintenant si belle et si attrayante, car une fois qu'on aura pénétré dans l'intérieur, Zurich, nouvelle sirène, ne laissera pas repartir de sitôt ses visiteurs.

F. Chd.

NOËL

Nous aimons à croire que tous nos abonnés accueilleront avec plaisir quelques détails, généralement peu connus, sur les circonstances qui ont entouré la naissance de Jésus-Christ, dont nous allons célébrer le 1882^{me} anniversaire par la fête de Noël, la plus belle et la plus réjouissante de nos fêtes chrétiennes. La petite ville de Bethléhem, aujourd'hui Beitlahus, est au sommet d'une montagne, avec une centaine de maisons, en partie taillées dans le roc et où n'habitent guère que des chrétiens, au nombre d'environ 3,000. On prétend connaître l'endroit où naquit Jésus. Selon une tradition qui remonte au II^e siècle, il serait né dans une grotte, car les grottes servaient souvent d'habitation et d'étable. Les parents de Jésus ne pouvant trouver de place dans l'hôtellerie, s'y étaient retirés. Là a été construit un couvent qui a l'air d'une forteresse, et dans l'enceinte duquel se trouve l'église de la Nativité, la plus ancienne de la Palestine. Des deux côtés de l'autel, des escaliers conduisent au fond de la grotte, dont les parois et le sol sont de marbre: trente-deux lampes l'éclairent. Sur une table de marbre blanc, on lit cette inscription latine: *Hic de Virgine Maria, Jesus Christus natus est* (Ici, de la Vierge Marie est né Jésus-Christ).

A l'appui de ce qui précède, nous empruntons à un écrivain d'une grande autorité, M. Ed. Fournier, les renseignements ci-après, qui sont excessivement intéressants :

On rencontre en Orient de nombreux caravansérails, vastes asiles bâtis sur les bords du chemin conduisant d'une ville à l'autre. Sur les routes fréquentées, on les a placés à la distance de 5, 6, 7 ou 8 lieues, ordinairement dans les endroits qui sont à portée de la bonne eau. Ce sont évidemment les abris qui devaient se trouver, au temps de Jacob, sur les routes d'Egypte et de Syrie, et que les versions latines de la Bible désignent par le terme impropre d'*hôtelleries*.

Les caravansérails de ces temps primitifs présentaient d'ailleurs le même aspect que ceux de la Perse et de l'Egypte moderne: longues galeries s'étendant autour d'une vaste cour en parallélogramme; cellules de 12 à 15 pieds en carré, ouvertes sur ces galeries et assises sur une terrasse de 7 ou 8 pieds; dans ces cellules, absence complète de meubles et d'ustensiles, pas un tapis pour reposer sa tête, pas le plus petit plat pour faire sa cuisine.

— La nudité de ces refuges fait comprendre l'utilité des équipages que les fils de Jacob et le lévite d'Éphraïm traînaient après eux.

L'hôtellerie de Bethléhem, où Joseph s'en vint frapper avec Marie, près de devenir mère, et dans laquelle la foule des voyageurs accourus pour se faire inscrire sur les registres de recensement, n'avait pas laissé la plus petite place pour le divin ménage, est sans doute un de ces caravansérails urbains ouverts déjà dans les cités juives, comme aujourd'hui encore dans les villes d'Orient.

Rien, dans le peu que nous savons sur le lieu où naquit le Christ, ne vient contredire cette opinion. Toutes les cellules du caravansérail étaient prises, et Joseph et Marie durent aller se mettre à couvert dans une étable ou crèche, car des écuries se trouvent placées derrière les chambres, c'est-à-dire à la partie extérieure du bâtiment; des fenêtres très petites et fort hautes les éclairent, tandis que les chambres ne reçoivent du jour que par la porte d'entrée. Les voyageurs, en hiver surtout, préfèrent souvent le séjour de ces étables à celui des cellules extérieures. Ils se placent sur une estrade large de 5 ou 6 pieds régnant dans toute la longueur du mur intérieur, et au-devant de laquelle sont attachés les chevaux.

N'est-ce pas là vraiment l'étable où durent se réfugier Joseph et Marie? Et cette estrade ne vous semble-t-elle pas être l'humble crèche dans laquelle, vers minuit, la Vierge mit au monde l'enfant Jésus?

Si, d'après la disposition de l'église souterraine de Bethléhem, qui occupe l'emplacement de l'étable et de la crèche, on venait à contredire ce qui précède, par cette situation même de la crèche qui aurait été creusée dans une grotte souterraine, tandis que les étables des caravansérails se trouvent au contraire de plain-pied avec les cellules et au niveau du sol, nous répondrons que, dans ces constructions-là, rien n'est plus commun que ces chambres et étables souterraines. Il n'est pas un caravansérail turc ou persan, qui ne possède son caveau maçonné où les voyageurs se retirent pour passer au frais les heures les plus brûlantes de la journée. Pourquoi, le jour où Joseph et Marie vinrent y chercher un refuge, n'aurait-on pas transformé en étable le caveau du caravansérail encombré de Bethléhem, et n'y aurait-on pas entassé pèle-mêle les voyageurs et le bétail attardés?